



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5488

Attribution de subventions de fonctionnement au titre de la promotion des droits des femmes, de l'égalité femmes-hommes et des couples pour un montant total de 82 300 euros - Exercice 2020

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Mission Egalité

**Rapporteur :** Mme RABATEL Thérèse

**SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/5488 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE LA PROMOTION DES DROITS DES FEMMES, DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET DES COUPLES POUR UN MONTANT TOTAL DE 82 300 EUROS - EXERCICE 2020 (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - MISSION EGALITÉ)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I- Contexte :**

La Ville de Lyon s'investit depuis plusieurs années pour la promotion et l'amélioration des droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, ces valeurs étant fondamentales pour la démocratie. La Ville de Lyon a ainsi signé, en 2012, la « Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale ».

Cependant, malgré de nombreux progrès, les femmes sont encore touchées par des inégalités économiques, politiques, culturelles, sociales particulières et inacceptables.

C'est pourquoi, la Ville de Lyon poursuit son engagement pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et a initié deux Plans d'action successifs en 2012 et en 2016 intitulés « Cultivons l'égalité femmes-hommes à Lyon ».

La Ville de Lyon apporte également son soutien à des structures et à des associations qui se mobilisent pour la reconnaissance effective des droits des femmes, pour corriger des situations d'injustice et de discrimination, pour sensibiliser contre les stéréotypes ou les préjugés, s'efforçant ainsi d'améliorer la vie quotidienne des femmes, mais aussi des couples et des familles.

**II- Propositions :**

Je vous propose donc de soutenir différentes initiatives en apportant une participation financière, au titre de l'année 2020, pour la mise en œuvre des actions présentées dans le tableau suivant :

Structure maître d'ouvrage	Action	Subvention 2019	Montant proposé en 2020
Association H/F Village Sutter 10 rue de Vauzelles 69001 LYON	Mobilisation des acteurs culturels pour l'égalité femmes-hommes dans les arts et la culture (fonctionnement général de l'association).	1 500 €	<b>2 500 €</b>
CIDFF - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Rhône 18 place Tolozan 69001 LYON	Accueil, information et accompagnement des femmes dans les domaines de l'accès aux droits, de l'insertion professionnelle, de la parentalité et de l'aide aux femmes victimes de violences (fonctionnement général de l'association).	14 000 €	<b>14 000 €</b>
Filactions 6 rue des Fantasques 69001 LYON	Organisation du Festival "Brisons le silence" à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre. Actions de prévention et de sensibilisation contre les violences dans les relations amoureuses et conjugales en direction des jeunes et du grand public (fonctionnement général de l'association).	8 000 €	<b>8 000 €</b>
Femmes Solidaires du Rhône 218 rue Garibaldi 69003 LYON	Défense des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines de la société. Permanence d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Actions de sensibilisation et d'information du grand public (fonctionnement général de l'association).	4 500 €	<b>4 500 €</b>
Le MAS - Mouvement d'Action Sociale 17 rue Crépet 69007 LYON	"La Clairière" (service Résidence) : hébergement en 7 logements temporaires, dont 5 mis à disposition par la Ville de Lyon, et accompagnement de femmes victimes de violences conjugales en situation d'urgence, avec ou sans enfants.	10 300 €	<b>11 500 €</b>

<b>Structure maître d'ouvrage</b>	<b>Action</b>	<i>Subvention 2019</i>	<b>Montant proposé en 2020</b>
FIJI - Femmes Informations Juridiques Internationales Auvergne Rhône-Alpes 64 rue Paul Verlaine 69100 VILLEURBANNE	Sensibilisation aux droits et accompagnement juridique des femmes françaises et étrangères et de leurs familles confrontées aux différentes législations internationales du droit de la famille. Permanences juridiques pour le public et formation des professionnels (fonctionnement général de l'association).	6 000 €	<b>6 000 €</b>
Mouvement Français pour le Planning Familial du Rhône 2 rue Lakanal 69100 VILLEURBANNE	Ecoute, information et consultations pour la réduction des risques sexuels, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, les infections sexuellement transmissibles, les violences faites aux femmes. Sensibilisation et éducation à la vie affective et sexuelle, à l'égalité entre les sexes pour les jeunes et tout public (fonctionnement général de l'association).	17 500 €	<b>17 500 €</b>
VIFFIL / SOS Femmes - Violences Intra Familiales Femmes Informations Libertés 156 cours Tolstoï 69100 VILLEURBANNE	Permanences d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et suivi de femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales, dans les mairies des 3ème, 7ème et 8ème arrondissements.	18 298 €	<b>18 300 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>82 300 €</b>

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre de la promotion des droits des femmes, de l'égalité femmes-hommes et des couples, s'établit ainsi :

- au titre de l'année 2019 : 105 898 euros ;
- 
- au titre de l'année 2020 : 1<sup>ère</sup> tranche de 82 300 euros correspondant au présent rapport.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

### **DELIBERE**

1 – Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 82 300 euros sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.

2 – La dépense en résultant, soit 82 300 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 104655, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Thérèse RABATEL